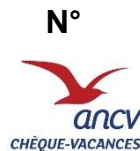




BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION pour les HOSPITALIERS-HOSPITALIERES

A retourner à : Hospitalité Diocésaine Claire de Castelbajac
6 avenue Pasteur BP 94 - 93141 BONDY CEDEX- FRANCE
01 41 55 14 87 ou 06 30 07 70 42
hospitalite@saint-denis.catholique.fr
N° SIRET 78562081600385 - Certificat Immatriculation Atout France IM093170005
contrat responsabilité civile professionnelle N°20840000579687 –
Garantie financière Atradius n°378266



Photo

Pèlerinage diocésain à LOURDES du 7 au 12 mai 2024 soit 4 jours et 3 nuits sur place

A retourner avant le 16 mars 2024

Pèlerin

M Mme- Père Frère Sœur Séminariste Diacre
Préciser si vous êtes
Nom en majuscules (celui figurant sur la carte d'identité) :
Prénom (celui figurant sur la carte d'identité) :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
N° Téléphone fixe :N° Téléphone portable :
Email :
Date de naissance
Profession :
Engagement (SEM, visiteur hôpital ou maison de retraite...) :

Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence durant le séjour (à compléter obligatoirement) :

Nom, Prénom et lien de parenté avec le pèlerin :
.....
Téléphone fixe :Téléphone portable :

Formalité

carte vitale.

Moyens de transport

Acheminement de nuit aller et retour en autocar grand tourisme géré par les transports Viabus et Lalubie.
Départ de Gagny, Eglise Ste Thérèse le mardi 7 mai. Les horaires de convocation vous seront donnés par courrier ou courriel (aux environs de 20 h 00). L'arrivée à Lourdes est prévue le 8 mai au matin vers 8 h.
Le retour se fera dans les mêmes conditions avec un départ de Lourdes vers 20 h 00 (après avoir pris le repas dans les hôtels) pour une arrivée prévue dans le diocèse vers 7 h 30 le 12 mai.

Hébergement

en hôtel en pension complète du 8 mai (petit déjeuner) au 11 mai (repas du soir).

- Je désire partager ma chambre avec NomPrénom.....
Pour les couples préciser : Chambre à 2 lits ou chambre lit couple
A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. En cas d'impossibilité de trouver un(e) co-chambriste, un supplément chambre individuelle pourra m'être demandé.
- Je désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec un supplément de 85 € à régler lors de l'acompte.

Restauration

En fonction de l'hôtel vous serez servi à table ou vous aurez un self. A chaque repas vous sera proposé entrée, plat, dessert, pain et eau plate.

Service à l'Hospitalité

Pourquoi souhaitez-vous participer au pèlerinage en tant qu'hospitalier (ère) ?

.....
.....

Avez-vous déjà servi au sein de notre Hospitalité diocésaine ? Oui Non
ou d'une autre hospitalité, laquelle ?
Dans quel service ?

Quels seraient vos choix de service pour ce pèlerinage ? Indiquer vos préférences de 1 à 3.

(Voir explication sur la feuille ci-jointe)

Médecin* Infirmier(ère) * Toilette

Brancardier(ère) Salle à manger

(Nous tâchons de respecter votre choix dans la mesure du possible mais nous pourrions vous proposer une autre affectation en fonction des besoins de service)

Avez-vous un brevet de secourisme ? Si oui, lequel? *(joindre une photocopie)*

***Si vous avez une profession médicale ou para médicale, merci de fournir une copie de votre diplôme.**

Participation

Le service diocésain des pèlerinages vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme et à l'insu du directeur des Pèlerinages ne sera pas couvert par notre assurance.

Participation pour une personne en chambre double et en pension complète taxe de séjour comprise (du petit déjeuner du 8 mai au repas du soir du 11 mai), le livret du pèlerin, le foulard, les frais de participation aux sanctuaires, l'assurance. (La participation ne comprend pas : L'acheminement aller-retour domicile-point de rendez-vous du car, le repas du soir le 7 mai, les quêtes, les boissons à table, café, et les dépenses à caractère personnel)		
Formule	Prix (3 nuits)	montant
Transport en Car (aller-retour) ⁽¹⁾	170 € €
Hébergement en pension complète en chambre double⁽²⁾		
• Adulte	230 € €
• Couple	410 € €
Supplément chambre seule (nombre limité)	85 € €
TOTAL	 €

(1) Attention il n'y aura pas d'arrêt pique-nique pour le repas du mardi soir 7 mai (Pensez à manger avant de partir)

(2) Les pèlerins qui choisissent de se rendre à Lourdes par leurs propres moyens sont considérés comme membres du pèlerinage du 8 mai matin au 11 mai soir.

Règlement à l'ordre de ADSD Service des Pèlerinages

Chèques, Espèces, Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés.

Tous les chèques sont à donner en une seule fois avec votre bulletin d'inscription, datés du jour où vous les rédigez. Un acompte de **50 €** ou **85 €** (pèlerin en chambre seule) sera encaissé de suite.

Le solde doit être réglé pour **le 7 mai 2024** et peut être réparti en plusieurs chèques qui seront encaissés le 5, 15 ou 25 du mois en fonction de la date que vous aurez marquée au-dos des chèques.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues.

Participation au titre de la solidarité :

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien ; les dons permettent à des personnes jeunes, démunies, aux prêtres et aux religieuses de participer au pèlerinage. **Vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de ADSD.**

66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (exemple : un don de 20€- 66% soit 13 € : le coût pour le donateur est de 7€). Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal. Merci pour eux.

Santé

Je déclare être médicalement apte à participer au pèlerinage, notamment : marches de longue durée, station debout prolongée, manifestations de foule, exposition prolongée au soleil ou à la pluie, sommeil de courte durée. En cas de doute, je consulterai mon médecin.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté certifiant le caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu la dite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Si vous avez **un problème particulier de santé** (malvoyance, surdit , allergies, traitement particulier...) merci de nous le préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin. Ces informations restent confidentielles et seront conservés durant un an.

Je participe pour la première fois au pèlerinage à Lourdes

Oui Non

A cocher obligatoirement.

Je déclare avoir pris connaissance avant la conclusion de la présente inscription :
- du programme de l'organisateur,
- des conditions générales et particulières de participation, du contrat d'assurance.

Ces documents sont consultables sur le site :

<https://saint-denis.catholique.fr/besoin-dinformation-je-recherche/un-pelerinage>

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

Conditions sanitaires

Je m'engage à respecter les gestes barrières et la réglementation en vigueur au moment du départ pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

**Une réunion préparatoire aura lieu le samedi 20 avril 2024 de 9h30 à 16h30
Au 7 rue Neuve à Bondy (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique)**

Fait le ____/____/2024____ à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé bon pour accord »

Chantal Donze –Directrice du Service Diocésain des Pèlerinages

Partie réservée au service :

Date de réception

Règlement par chèque

N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement

Règlement en espèces

Montant	Date du versement
Montant	Date du versement
Montant	Date du versement
Montant	Date du versement

Règlement par Virement

Montant	Date du virement
Montant	Date du virement
Montant	Date du virement
Montant	Date du virement

Règlement par Chèques Vacances

Montant

Autorisation pour le traitement des données (Règlement Général sur la Protection des Données)

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Saint Denis sis 6 av Pasteur à Bondy à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes :

- enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse
- correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages
- suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration),
- invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service diocésain des pèlerinages.

Le responsable de traitement est Madame Donze Chantal, directrice du service diocésain des pèlerinages.

La durée de conservation des données n'excèdera pas la durée nécessaire au traitement de votre inscription et seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.

Les destinataires des données

- . Le service des pèlerinages du diocèse de Saint Denis
- . Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration)
- . L'association diocésaine de Saint Denis
- . Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de St Denis à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage

et

l'Association Diocésaine de Saint Denis à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux).

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici :

Conformément à la législation en vigueur (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à M. Dupuis 6 av Pasteur-BP 94 93141 Bondy. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www/bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

Droit à l'image

Dans le cadre du pèlerinage diocésain de Lourdes organisé par le diocèse de Saint Denis, j'autorise - ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Saint Denis et l'utilisation des images et enregistrements sonores réalisés pour leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation ci-après désignés :

Newsletter, Page Facebook : <https://www.facebook.com/diocese.de.saint.denis/>, etc...

Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage de Lourdes.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre prénom, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adoptés en tout ou partie par le diocèse de Saint Denis, à titre gracieux.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 2 ans.

Oui Non

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Saint Denis à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseigné sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Saint Denis et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages sis 6 av Pasteur à Bondy.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Saint Denis à l'adresse suivante : 6 av Pasteur BP 94 93141 Bondy.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel. (www.cnil.fr ou par courrier postal : CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07)

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Saint Denis contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Je soussigné(e) (nom et prénom) déclare avoir plus de 18 ans et être compétent(e) à signer ce formulaire avoir lu et compris toutes les explications de ces autorisations et de ces droits.

Fait à

Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour accord »

Programme proposé

Le programme peut être sujet à modification en fonction des conditions sanitaires applicables.

Mardi 7 Mai 2024

Départ de Gagny, Aulnay, Bondy, St Denis pour le départ en car

Mercredi 8 mai 2024

Messe d'Ouverture

Geste de l'eau

Procession Mariale

Jeudi 9 mai 2024 (Ascension)

Messe Internationale

Chemin de Croix

Procession Eucharistique

Vendredi 10 mai 2024

Célébration de la réconciliation et Messe avec Onction des malades à la cité St Pierre

Chemin de la Compassion

Samedi 11 mai 2024

Bartrès

Messe d'envoi

Passage à la grotte

Chapelet à la grotte

Départ

Dimanche 12 mai 2024

Arrivée dans le diocèse, en fonction des points de départs.

Description des services proposés par l'Hospitalité Claire de Castelbajac

Hospitaliers (ères) - Brancardiers (ères) : Sous la directive d'un responsable, ils effectuent leur service au sein d'une équipe affectée à une chambre de pèlerins malades.

En suivant les instructions de l'équipe médicale, leur mission est d'installer les pèlerins non valides dans le car, de veiller à leurs bagages, d'assurer l'installation dans les chambres à l'arrivée, puis de les véhiculer en voiturette bleue ou en fauteuil depuis l'accueil Notre Dame, lieu d'hébergement, jusqu'aux différents lieux où se déroulent les activités proposées par le diocèse, en veillant à leur confort (protection en cas de pluie, eau, couverture...), de les accompagner dans les magasins de souvenirs.

Tout se passe très bien dès lors que l'on respecte simplement les règles de sécurité et le fonctionnement qui vous seront expliqués lors des réunions de préparation et, en complément, lors d'une session de formation en arrivant à Lourdes.

Les brancardiers peuvent être amenés à effectuer d'autres tâches telles que l'encadrement et la sécurité pendant les processions (services demandés par les Sanctuaires), assurer la circulation, aider les hospitaliers (ères) en chambres selon les besoins, à installer les personnes malades en fauteuil, sur leur lit, à la salle de bain et aux toilettes.

Hospitaliers (ères) - Toilette : Ces hospitaliers et hospitalières accompagnent un pèlerin malade du lever au coucher.

C'est un travail en équipe sous la directive d'un responsable. Affectés indifféremment à une chambre d'hommes ou de femmes, et suivant les instructions de l'équipe médicale, ils ont pour mission la toilette, l'aide à l'habillage, la réfection des lits, la propreté des chambres et des salles de bains (ménage).

Proposé uniquement à des personnes volontaires, il s'agit d'un service qui touche l'intimité de la personne, c'est une présence discrète et attentionnée.

En dehors de leur service ils sont appelés à aider à brancarder si besoin.

Service en salle à manger :

L'activité de ce service consiste à préparer la salle de restaurant, à mettre le couvert, à servir à table, à aider les personnes malades à manger, à desservir, à aider au lavage et au rangement de la vaisselle et des lieux. Ce service demande une vigilance particulière afin que chaque pèlerin ait bien le repas qui correspond à son régime.

Ils sont amenés à effectuer d'autres tâches selon les besoins. La tisanerie, notamment, accueille les hospitaliers qui viennent se détendre. Les hospitaliers (ères) de ce service préparent et servent des boissons chaudes ou froides. Ils sont aussi sollicités à d'autres moments.

Médecins : Ils assurent la continuité du suivi médical des personnes malades qui leur sont confiées

Infirmiers (es) : Ils (Elles) assurent leur service sous la directive de l'infirmière responsable. Leur mission consiste à appliquer les prescriptions médicales, à effectuer les soins médicaux (pansements, injections, etc...) et la distribution des médicaments. Ils (elles) travaillent en étroite collaboration avec les médecins.

Les jeunes : Ils ont une grande place au sein de l'Hospitalité, ils participent au service Brancardier tout en disposant de temps forts spécifiques.

Deux réunions de formation ont lieu.

Ces réunions permettent de faire connaissance avec les équipes, de recevoir la formation nécessaire en fonction du service attribué, et de préparer le pèlerinage. **Votre présence y est indispensable.**

Si vous venez en pèlerinage pour la première fois avec notre Hospitalité et que vous ne pouvez-vous rendre à aucune de ces réunions, merci de prendre contact au plus vite avec le secrétariat afin de convenir d'une rencontre avec un responsable à une autre date.